

Présentation du vœu du District soumis au vote de l'assemblée générale du 24 juin 2022

Un seul vœu : trois volets indissociables qui se complètent

1^{er} Volet- Sept propositions recueillies durant les 5 réunions de concertation et validées par le comité directeur du 02 juin 2022,

2^{ème} Volet - Adoption de l'augmentation des sanctions prévues dans l'article 13 -2 , -3,- 4 du barème disciplinaire. (mesures mises en place depuis deux ans en Ligue de Football Nouvelle Aquitaine),

3^{ème} Volet - Adoption du nouveau règlement du Challenge du Fair Play, reliant points de pénalités et retrait de points au classement des championnats.